

INTERREGION BRETAGNE - NORMANDIE



BULLETIN HIVERNAL SAISON 2022

SOMMAIRE

Coordonnées utiles	Page 3
Règlement spécifique à l'interrégion	Page 5
Calendrier interrégional	Page 7
Meeting Pré France d'épreuves combinées et Marche	Page 8
Meeting Pré France individuels	Page 11
Cross	Page 15
Minima de participation	Page 19
Formulaire de Qualification Exceptionnelle ½ Finale cross	Page 20

Avis aux clubs

Ce bulletin est disponible en téléchargement au format PDF sur le site de l'interrégion : <http://inter-bretagne-normandie.athle.com>. Les feuilles d'inscription au format Word sont également disponibles sur le site pour les envois par mail.

Profitez de cette possibilité pour imprimer vos feuilles d'inscription au format A4 ou pour éditer des bulletins supplémentaires à diffuser auprès de vos licenciés.

LES COORDONNEES UTILES

Adresse générale pour les compétitions interrégionales

cso@bretagne-normandie.fr

Liges

Ligue de Bretagne

Maison Départementale des Sports
18 rue Pierre de COUBERTIN
22440 PLOUFRAGAN

Tel : 02 96 76 25 21
Fax : 02 96 76 25 23

Mail : bretagneathletisme@gmail.com
Web : www.bretagneathletisme.com

Ligue de Normandie

2 bis Rue Maurice LEGAL
14120 MONDEVILLE

Tel : 02 31 50 08 59

Mail : normandie.athle@orange.fr
Web : <http://normandie.athle.fr>

Présidents de CSO régionales

Bretagne

Alain TALARMIN

06 44 23 86 22
alaintalarmin@gmail.com

Normandie

André KERVEILLANT

06 85 31 92 29
kerveillant.andre@neuf.fr

Cadres techniques

Bretagne

Jonathan BALESTON-ROBINEAU 06 64 84 49 69
jonathan.baleston-robineau@athle.fr
Antoine GALOPIN 06 13 63 10 34
a-galopin@wanadoo.fr

Normandie

Wilfrid BOULINEAU 06 62 22 87 34
boulineau.w@wanadoo.fr
Pierre FRITEYRE 06 09 94 25 71
pierre.friteyre@athle.fr
Jérôme LUCOTTE 06 60 68 94 73 CMI Athlé 2028
jerome.lucotte@athle.fr
Pascal MACHAT 06 11 78 25 85
pascal.machat@athle.fr

Fonctionnement dans les salles de Mondeville, Rennes, Saint Briec et Val de Reuil.

Avec les salles de MONDEVILLE, RENNES, SAINT-BRIEUC et VAL DE REUIL, nous avons dorénavant quatre outils intéressants pour notre interrégion. Il faut les respecter et les consignes sont les mêmes que les années précédentes :

- Des chaussures propres spécifiques pour la salle, y compris pour les jurys et accompagnateurs
- Des **pointes de 6 mm** maximum pour les chaussures de compétition.
- Si l'échauffement se fait à l'extérieur de la salle, le nettoyage des chaussures avant de rentrer est obligatoire.
- Sont admis dans cet anneau uniquement les athlètes et les jurys pendant les compétitions.
- En quittant les lieux de concours, merci de ramasser au maximum les **stocks, bouteilles d'eau...**
- COVID 19 : les protocoles COVID spécifiques pour les salles de Mondeville, Rennes, Saint Briec et Val de Reuil seront expédiés aux clubs dans les plus brefs délais et consultables sur le site de l'interrégion d'athlétisme. Merci à tous et à toutes, athlètes, dirigeants et officiels de bien respecter ces protocoles pour la santé de tous.

Chaque club doit laisser l'endroit propre, tel qu'il était à son arrivée

REGLEMENT INTERREGIONAL

Pour les compétitions interrégionales, le programme proposé est celui des Championnats de France, pour chacune des catégories d'âge. Le règlement appliqué est le règlement fédéral, avec quelques adaptations propres à l'interrégion : en cas de litige, le règlement national sert de référence. Toutes les décisions prises par le conseil interrégional sont notées dans le compte rendu disponible auprès de vos clubs.

Pour permettre un bon déroulement des épreuves interrégionales, chaque club devra fournir des jurys en fonction du nombre d'athlètes inscrits (voir réglementation particulière pour chaque compétition). Les clubs ne **présentant pas dès la composition du jury leur nombre d'officiels** pourront, après décision du juge arbitre, voir leurs athlètes interdits de participation.

Meeting Pré France de Marche

Minima en page 18. L'athlète est inscrit dès sa réalisation (performance intégrée à SIFFA Performance au **lundi 24/01/2022**). Les clubs seront avertis de la mise en ligne des qualifiés et devront confirmer les athlètes qui souhaitent participer avant 12H00 le **vendredi 28 janvier 2022**.

Meeting Pré France d'épreuves combinées

Pas de minima. La participation est ouverte aux CJES femmes et hommes. Les inscriptions se font auprès de cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le **lundi 24 janvier 2022**, à l'aide du formulaire de la page 8.

Les confirmations de participation se font 1 heure avant le début de la 1^e épreuve.

Chaque club doit fournir 1 jury par tranche de 3 athlètes participants dans la limite de 4 jurys par club : 1 à 3 athlètes : 1 jury, 4 à 6 athlètes : 2, 7 à 9 athlètes : 3, plus de 9 athlètes : 4 jurys.

Meeting Pré France individuels

Minima en page 18. L'athlète est inscrit dès sa réalisation (performance intégrée à SIFFA Performance au **lundi 31/01/2022**). Les clubs seront avertis de la mise en ligne des qualifiés et devront confirmer les athlètes qui souhaitent participer avant 12H00 le **vendredi 04 Février 2022**.

Il n'y aura pas de repêchage pour des performances hivernales inférieures au minima proposé. Les seuls repêchages envisageables concernent les courses sur l'anneau, les athlètes n'ayant pas tous la possibilité d'accéder facilement à un anneau pour réaliser des performances. Ces repêchages sur les performances estivales 2021- 2022 doivent être adressés à cso@bretagne-normandie.fr à l'aide du formulaire de la page 11.

En application des directives fédérales, les athlètes cadets ne peuvent pas participer aux courses supérieures au 200m ; les athlètes juniors aux courses supérieures au 800m.

Les athlètes hors interrégion qui souhaitent faire une demande d'inscription pour ce meeting Pré France doivent également utiliser le formulaire de la page 11.

La participation est ouverte aux CJESMa femmes et hommes. Les confirmations de participation se font 1 heure avant l'horaire prévu pour l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel de la compétition.

Chaque club doit fournir des jurys selon le quota suivant :

- 1 athlète : pas de jury obligatoire mais une aide sera appréciée
- 2 à 10 athlètes : 1 jury
- 11 à 20 athlètes : 2 jurys
- Plus de 20 athlètes : 3 jurys

Pour que la compétition soit organisée correctement il est indispensable que ce quota de jurys soit respecté pour chaque journée de compétition.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à pour le **mercredi 02 février 2022 à 20H00** à l'adresse cso@bretagne-normandie.fr.

Les inscriptions pour le relais 4x200m cadets - cadettes et juniors doivent être faites auprès de cso@bretagne-normandie.fr en utilisant le formulaire de la page 12. Pour des raisons d'organisation, merci de donner la composition prévue de votre relais... les modifications éventuelles et les confirmations se feront sur place le jour de la compétition.

Demi-finale des championnats de France de Cross

La qualification se fait sur les championnats régionaux de cross en fonction des quotas précisés en page 15. Lorsqu'un club au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre de mutés ou d'étrangers et sous réserve de ne pas avoir été qualifié à titre exceptionnel) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipe, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes. Il est rappelé aux clubs que l'inscription d'une équipe 2 n'est pas possible.

Sur le même principe que pour les championnats de France de cross, les confirmations de participations se feront via le site internet de l'interrégion (<http://inter-bretagne-normandie.athle.com>). De manière à uniformiser le mode d'engagement pour le maximum de compétitions interrégionales les clubs devront impérativement confirmer les engagements pour cette compétition.

Les qualifications exceptionnelles sont gérées par les CSO régionales, en liaison avec les CTS.

Dans le cadre de la demi-finale des championnats de France de cross une compétition intercomités pour les minimes est mise en place. Chaque comité a la possibilité d'inscrire **15 minimes garçons et 15 minimes filles**. Le classement s'effectuera sur les 6 premiers arrivants de chaque comité.

CALENDRIER INTERREGIONAL – HIVER 2021 - 2022

Dates	Compétition	Lieu	Remarques
29 janvier 2022	Meeting Pré France de Marche	Mondeville	Minima en page 18 Pré-inscription automatique dès réalisation du minima lors de la saison en salle 2021-2022 – Performance validée au 24/01/2022 Confirmation d'engagements à faire via le site interrégional avant 12H00 le jeudi 27 janvier 2022. Confirmation sur place – 1H avant le début de la 1 ^{er} épreuve
29 et 30 janvier 2022	Meeting Pré France Epreuves combinées	Mondeville	Sans minima Inscription auprès de cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le lundi 24 janvier 2022. Confirmation sur place – 1H avant le début de la 1 ^{er} épreuve
05 et 06 février 2022	Meeting Pré France Individuel	Saint-Brieuc	Minima en page 18 Pré-inscription automatique dès réalisation du minima lors de la saison en salle 2021-2022 – Performance validée au 31/01/2022. Confirmation d'engagements à faire via le site interrégional avant 12H00 le vendredi 04 février 2022. Confirmation sur place – 1H avant l'horaire prévu pour l'épreuve (sans tenir compte d'un retard éventuel) Relais 4*200m : inscription avant 12H00 le lundi 31/01/2022
20 février 2022	Demi-finale des championnats de France de cross	Eu	Qualification sur les championnats régionaux en fonction des quotas précisés en page 15

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES

29 ET 30 JANVIER 2022 - MONDEVILLE

FICHE D'INSCRIPTION

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le **Lundi 24 janvier 2022**.

CLUB :

Personne à contacter en cas de problème

NOM :

Prénom :

Téléphone :

N° de licence	NOM Prénom	Cat	Sexe	Performance	Date

OFFICIELS

A faire parvenir à riton50042@orange.fr avant 12H00 le **Jeudi 27 janvier 2022**.

N° de licence	NOM Prénom	Formation	Cat. souhaitée

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES ET MARCHE

MONDEVILLE – 29 ET 30 JANVIER 2022

SAMEDI						
Epreuves de Marche				CAM	JUM - ESM	SEM
			12 :00	Composition des jurys		
			13 :00	60m		
			13 :15			
			13 :30			
			13 :45	Longueur A	60m	
			14 :00			
			14 :15			
Mise en place du jury Marche 3000m Marche Femmes (2 courses) Puis 5000m Marche Hommes (2 courses) Fin des épreuves de Marche			14 :30			60m
			14 :45		Longueur B	
			15 :00			
			15 :15	Poids		
			15 :30			Longueur A
			15 :45			
			16 :00			
			16 :15		Poids	
			16 :30	Perche A et B		
			16 :45			
			17 :00			
			17 :15			Poids
			17 :30		Hauteur A	
			17 :45			
			18 :00			
			18 :15			Hauteur B
			18 :30			
			18 :45			
			19 :00			
			19 :15			

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de participants.

Confirmation obligatoire 1 heure avant le début de la première épreuve.

Longueur A : Sauter le plus proche de l'anneau

Longueur B : Sauter le plus proche de la ligne droite centrale

Hauteur A : Sauter proche des aires de longueur

Hauteur B : Sauter proche de l'aire de poids

Perche A : Sauter le long de l'anneau

Perche B : Sauter arrivée ligne droite

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES ET MARCHE

MONDEVILLE – 29 ET 30 JANVIER 2022

DIMANCHE						
CAF	JUF	ESF - SEF		CAM	JUM - ESM	SEM
Composition des jurys			8 :30	Composition des jurys		
			9:30	60mH		
			9:45		60mH JUM	
			9:55		60mH ESM - SEM	
60mH			10:15			
	60mH		10:30			
		60mH	10 :45			
			11 :00			
Hauteur B			11 :15	Hauteur A	Perche A et B	
			11 :30			
			11 :45			
			12 :00			
			12 :15			
			12 :30			
			12 :45			
			13 :00			
Poids	Hauteur A		13 :15			
			13 :30	1000m		
			13 :45			
		Hauteur B	14 :00			
			14 :15			
			14 :30			
			14 :45			
			15 :00		1000m	
	Poids		15 :15			1000m
Longueur A			15 :30			
			15 :45			
			16 :00			
		Poids	16 :15			
	Longueur B		16 :30			
			16 :45			
800m			17 :00			
			17 :15			
		Longueur A	17 :30			
	800m		17 :45			
			18 :00			
			18 :15			
			18 :30			
		800m	18 :45			
			19 :00			

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

05 et 06 FEVRIER 2022 - SAINT-BRIEUC

FICHE D'INSCRIPTION RELAIS 4x200M

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le **lundi 31 janvier 2022**.

CLUB : Code club :

Catégorie : CAF JUF CAM JUM

Personne à contacter en cas de problème

NOM : Prénom : Téléphone :

Composition du relais

Place	NOM	Prénom	N° licence
1 ^e relayeur			
2 ^e relayeur			
3 ^e relayeur			
4 ^e relayeur			
Remplacant			
Remplacant			

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons dès l'inscription la composition de votre relais. Les modifications éventuelles (changement de place et/ou de relayeur) et les confirmations se feront sur place le jour de la compétition.

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

05 et 06 FEVRIER 2022 - SAINT-BRIEUC

HORAIRES DU SAMEDI

Meeting Pré-France Individuels

Samedi 5 février 2022

Courses	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple Saut	Poids
Mise en place du jury	12h15					
60m Femmes 1ère course	13h15		JUM		CAF	CAM
60m Hommes 1ère course	14h00	CAF		TCM Barre 3m00		
60m Femmes 2ème course	15h00		ESM-SEM- MAM			JUM
60m Hommes 2ème course	15h30			TCM Barre 3m80	JUF	
60m Femmes Finales	16h45					
60m Hommes Finales	17h05	JUF-ESF- SEF-MAF				ESM- SEM- MAM
1500m Femmes	17h30		CAM		ESF-SEF- MAF	
1500m Hommes	17h40					
800m Femmes	17h50					
800m Hommes	18h10					
400m Femmes	18h30					
400m Hommes	18h50					
Relais 4x200m	19h20					

Remarque : Pour la Perche, le 1^{er} concours débutera à 14 h par une barre aux alentours de 3 m et le 2^{ème} débutera à 15 h 30 avec une première barre à 3.80 m.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée pour le **mercredi 02 février 2022 à 20H00 à l'adresse cso@bretagne-normandie.fr**.

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

05 et 06 FEVRIER 2022 - SAINT-BRIEUC

HORAIRES DU DIMANCHE

Dimanche 6 février 2022

Courses	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple Saut	Poids
Mise en place du jury	10h15					
200m Femmes séries	10h45				JUM	JUF- ESF- SEF-MAF
	11h00	CAM	CAF	TCF Barre 2m00		
200m Hommes séries	11h30					
60m Haies CAF 1ère course	12h45				ESM-SEM- MAM	
60m Haies JUF-ESF-SEF 1ère course	13h00					
60m Haies CAM 1ère course	13h15					
60m Haies JUM 1ère course	13h30			TCF Barre 2m80		
60m Haies ESM-SEM 1ère course	13h45	JUM-ESM- SEM-MAM				CAF
	14h00		JUF-ESF- SEF-MAF			
60m Haies CAF Finales	14h15				CAM	
60m Haies JUF-ESF-SEF Finales	14h30					
60m Haies CAM Finales	14h45					
60m Haies JUM Finales	15h00					
60m Haies ESM-SEM Finales	15h15					
200m Femmes Finales	15h45					
200m Hommes Finales	16h15					
3000m Hommes	16h45					
3000m Femmes	17h00					

Remarque : Pour la Perche, le 1^{er} concours débutera à 11 h par une barre aux alentours de 2 m et le 2^{ème} débutera à 13 h 30 avec une première barre à 2.80 m.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée pour le **mercredi 26 janvier 2022 à 20H00** à l'adresse cso@bretagne-normandie.fr.

DEMI – FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS

20 FEVRIER 2022 – EU

TABLEAU RECAPITULATIF DES QUOTAS DE QUALIFICATION

Suite à la réforme territoriale et au regroupement des ligues de Basse et Haute-Normandie le conseil interrégional de mars 2016 a validé le changement dans le mode de calcul des quotas de qualification pour les individuels et les équipes.

Les quotas 2022 pour chaque course sont disponibles ci-dessous :

	CAM	CAF	JUM	JUF	CCM	CCF	Elite M	Elite F	Master
NORMANDIE									
Quota Equipe	9	8	12	7	12	18	15	13	15
Quota Indiv.	52	51	55	51	51	59	52	51	52

BRETAGNE									
Quota Equipe	15	14	12	11	17	18	22	24	22
Quota Indiv.	68	69	65	69	69	61	68	69	68

Pour les deux courses Elite, les quotas indiqués concernent les qualifications des athlètes seniors et masters confondus. Les qualifications individuelles des espoirs sont calculées en dehors de ces quotas : tous les espoirs arrivants dans les 75% premiers pourcents de la course sont retenus.

Lorsqu'un club au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre de mutés ou d'étrangers et sous réserve de ne pas avoir été qualifié à titre exceptionnel) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipes, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes.

Il est rappelé qu'une seule équipe par club et par course pourra être qualifiée.

Confirmation de participation

Athlètes qualifiés à titre individuel : les athlètes seront pré-engagés pour la compétition et les clubs devront confirmer la participation de chaque athlète qualifié à titre individuel.

Equipes qualifiées : La composition d'équipe pour la demi-finale des Championnats de France sera à priori la même que celle des championnats régionaux mais il sera nécessaire de confirmer la participation de chaque membre de l'équipe.

En cas de modification dans la composition d'une équipe entre le championnat régional et la demi-finale, vous devrez modifier la composition de votre équipe via le site interrégional (<http://inter-bretagne-normandie.athle.com>). Comme prévu par le règlement, les changements sur place seront acceptés jusqu'à H - 30 min.

Contacts

Les informations pratiques (hébergement, restauration, implantation du parcours, remise des dossards...) seront disponibles sur le site internet de l'organisation.

DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être déposées au plus tard le soir des championnats régionaux de cross auprès du représentant de chaque CSO régionale. Toute demande reçue après ce délai ne sera pas prise en compte.

Suite à la décision du conseil interrégional et de manière à limiter les sollicitations inappropriées toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être accompagnées d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la ligue d'accueil de la compétition (ligue de Normandie d'Athlétisme) pour l'année 2022. Le formulaire de demande est disponible en page 19.

Le chèque de caution sera rendu au club si l'athlète obtient sa qualification individuelle pour les Championnats de France. En cas de non qualification aux Championnats de France ou de refus de la demande de qualification exceptionnelle le chèque sera encaissé.

INTERCOMITES MINIMES

Une compétition Intercomités sera mise en place dans le cadre de la demi-finale des championnats de France de cross.

Chaque comité a la possibilité d'inscrire 15 minimes garçons et 15 minimes filles pour cette compétition. Le classement sera effectué sur les 6 premiers athlètes de chaque comité.

Les inscriptions des minimes sont à la charge des comités départementaux qui sont également libres de sélectionner les athlètes comme ils l'entendent. Les inscriptions devront être adressées à la personne responsable en utilisant le fichier qui sera envoyé directement à chaque comité.

CROSS COUNTRY SAISON 2021-2022

NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE France

HOMMES					DEMI FINALES	FEMMES			
MA	ELITE	CC	JU	CA		ELITE	CC	JU	CA
3	5	5	3	5	BRETAGNE NORMANDIE	4	3	2	6

NOMBRE D'INDIVIDUELS QUALIFIES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE France

HOMMES						DEMI FINALES	FEMMES					
MA	SE - MO	CC	ES	JU	CA		MA	SE - MO	CC	ES	JU	CA
31	25	12	20	33	37	BRETAGNE NORMANDIE	10	23	11	14	21	37

½ Finales des Championnats de France de Cross Dimanche 20 Février 2022 EU (76)

Engagements :

Les confirmations d'engagements individuelles et par équipes sont à faire sur le site de l'interrégion (voir livret interrégional), date limite : **Lundi 14 février, 14 h 00**.

Tout engagement au-delà de la date limite du Lundi 14 Février, 14 h 00 sera facturé aux clubs 10 €.

Dans tous les cas il est impératif que les clubs confirment la participation des athlètes. Par défaut les athlètes ne seront pas retenus lors de la constitution du fichier d'engagement, n'auront donc pas de dossards et ne pourront participer.

Si vous savez que des athlètes ne seront pas présents, merci de les laisser en statut « Non confirmés » : cela évitera de préparer des dossards inutiles.

D'autre part, tout dossard non retiré quelle que soit la catégorie, sera facturé aux clubs 10 €.

Tous renseignements techniques sur le site de l'interrégion Bretagne-Normandie (voir lien sur les sites des ligues).

Tous renseignements pratiques (plan de situation, parkings, retrait des dossards, plan de parcours, horaires, etc.) sur le site du CO Bresle (WWW.cob76.fr).

En raison de l'épidémie liée au COVID 19, et en fonction de son évolution, un certain nombre de mesures devront être prises. Toutes ces mesures et les protocoles d'application, vous les retrouverez sur le site du CO Bresle et sur le site de la ligue de Normandie dans la semaine précédant les championnats.

En particulier la distribution des dossards se fera comme d'habitude de manière individuelle sur présentation d'une pièce d'identité avec photo (Carte Identité, passeport, permis de conduire, carte scolaire, carte de bus). Bien prévenir les athlètes, mais suivant un horaire précis en fonction des catégories et ceci afin d'éviter un trop grand afflux d'athlètes en même temps.

Prévoir pour les catégories Espoir H et F, les Seniors F, les MO et Masters femmes, les MO hommes : 2 jeux d'épingle pour les dossards apposer dans le dos.

Cet horaire sera le suivant :

Samedi 19 de 17 h à 19 h toutes catégories

Dimanche 20 Masters de 8 h 30 à 10 h 30

CF de 10 h 15 à 11 h 15

CH de 11 h 00 à 11 h 45

JF de 11 h 45 à 12 h 30

CCF de 12 h 30 à 13 h 45

CCH de 13 h 15 à 14 h 15

JH de 13 h 45 à 14 h 30

Elite F de 14 h 00 à 15 h 00

Elite H de 14 h 45 à 16 h 00

Distances et horaires

Course	Horaire	Catégorie	Boucle Départ	Petite Boucle	Moyenne Boucle	Grande Boucle	Distance
Longueur des boucles			1120 m	1360 m	1640 m	2230 m	
1	10 H 50	Ma H	1			4	10040 m

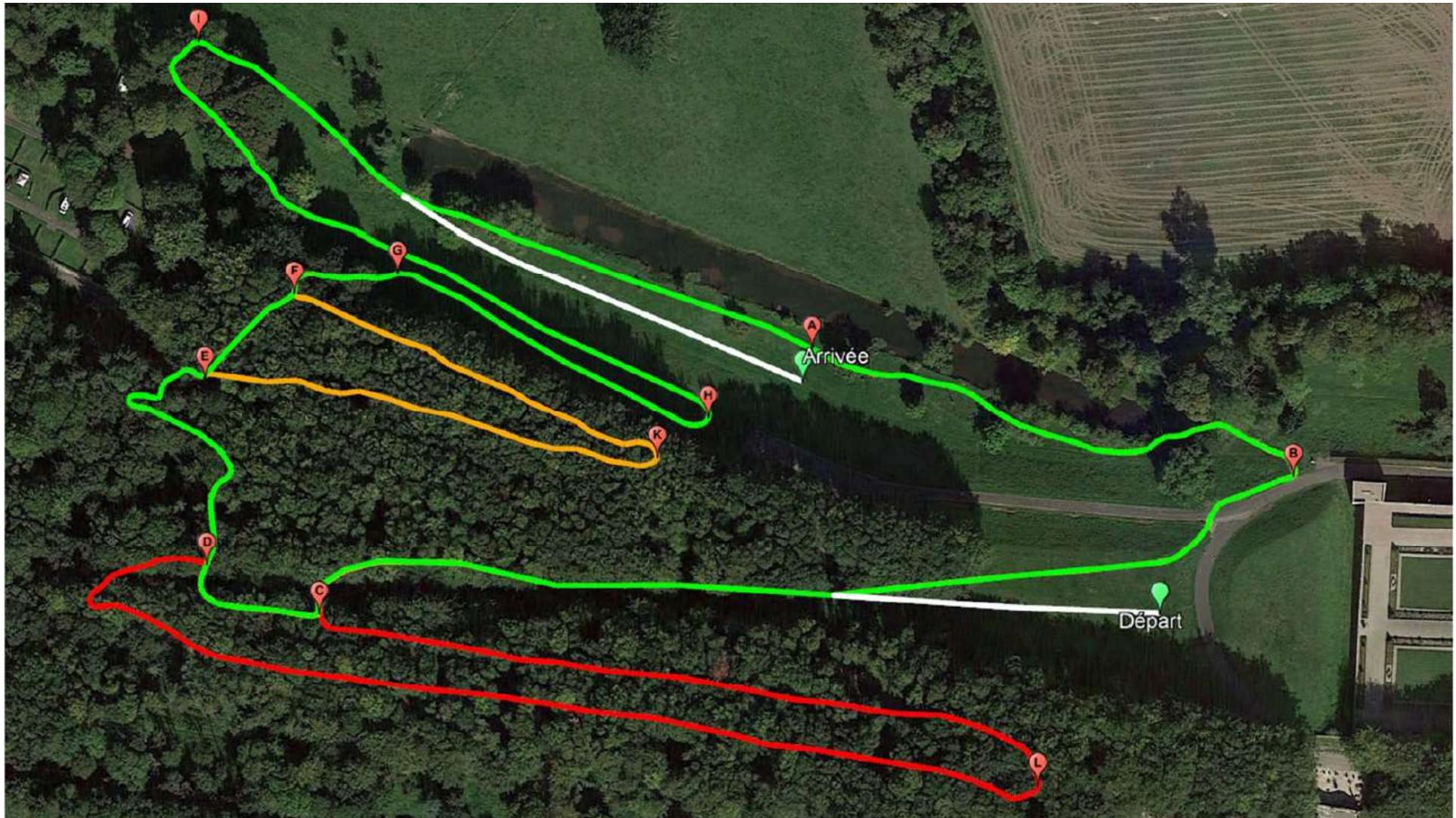
2	<i>11 H 55</i>	CF	1	2			3840 m
3	<i>12 H 20</i>	CH	1	2	1		5480 m
4	<i>12 H 50</i>	JF	1		1	1	4990 m
5	<i>13 H 20</i>	MF	1	2			3840 m
6	<i>13 H 45</i>	MH	1	1	1		4120 m
7	<i>14 H 10</i>	CCF	1	1	1		4120 m
8	<i>14 H 30</i>	CCH	1	1	1		4120 m
9	<i>14 H 50</i>	JH	1	1	1	1	6350 m
10	<i>15 H 25</i>	Elite F	1	2	1	1	7710 m
11	<i>16 H 15</i>	Elite H	1			4	10040 m

Boucle Départ : Départ C D E F G H I A = 1120 m

Petite Boucle : A B C D E F G H I A = 1360 m

Moyenne Boucle : A B C D E K F G H I A = 1640 m

Grande Boucle : A B C L D E K F G H I A = 2230 m



- Boucle de départ – Départ.C.D.E.F.G.H.I.A
- Arrivée – I.Arrivée
- Petite boucle – A.B.C.D.E.F.G.H.I.A
- Moyenne boucle – A.B.C.D.E.K.F.G.H.I.A
- Grande boucle – A.B.C.L.D.E.K.F.G.H.I.A

MINIMA DE PARTICIPATION AUX MEETINGS PRE - FRANCE

HOMMES					Epreuves	FEMMES				
Cadets	Juniors	Espoirs	Seniors	Masters		Cadets	Juniors	Espoirs	Seniors	Masters
7"70	7"60	7"50	7"40	7"60	60m	8"60	8"60	8"60	8"60	8"60
25"00	24"50	24"00	24"00	24"50	200m	28"50	28"50	28"30	28"30	28"50
X	56"00	55"00	54"00	56"00	400m	X	70"00	68"00	66"00	70"00
X	2'08"00	2'07"00	2'06"00	2'08"00	800m	X	2'45"00	2'40"00	2'35"00	2'45"00
X	X	Inscription avec les minima SE	4'20"00	4'20"00	1500m	X	X	Inscription avec les minima SE	5'20"00	5'20"00
X	X		9'30"00	9'30"00	3000m	X	X		12'00"00	12'00"00
9"60	9"80	9"50	9"40	9"80	60mH	10"50	10"90	10"70	10"70	10"90
1m75	1m75	1m75	1m80	1m75	Hauteur	1m45	1m45	1m45	1m45	1m45
3m40	3m60	3m80	4m20	3m60	Perche	2m60	2m70	2m70	2m80	2m70
5m80	6m00	6m20	6m50	6m00	Longueur	4m70	4m70	4m70	4m70	4m70
12m00	12m00	12m00	12m00	12m00	Triple saut	9m50	9m50	9m60	9m80	9m50
11m00	10m50	10m50	11m00	10m50	Poids	9m50	8m80	9m00	9m20	8m80
Pas de minima					EC	Pas de minima				
29'00"00	28'00"00	27'00"00	27'00"00	28'00"00	Marche	20'00"00	19'30"00	19'00"00	19'00"00	19'30"00

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE
DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS
EU – 20 FEVRIER 2022

Cette demande est à déposer auprès du représentant de la CSO régionale au plus tard le soir des championnats régionaux de cross.

Elle sera étudiée durant la semaine qui suit les championnats régionaux de cross par les Présidents de CSO régionales.

Il est rappelé aux clubs que les demandes de qualification exceptionnelle ne servent pas à repêcher des athlètes absents **sans raison valable** ou **n'ayant pu obtenir** leur qualification sur le terrain le jour des championnats régionaux. Les demandes de qualification exceptionnelles seront étudiées sur la base des résultats sportifs de la saison en cours pour des athlètes ayant déjà participé aux Championnats de France lors des années précédentes.

Suite à la décision du conseil interrégional, toutes les demandes de qualifications exceptionnelles doivent **impérativement être accompagnées d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la ligue d'accueil de la compétition** (ligue de Normandie **d'Athlétisme**) **pour 2022**. (Impérativement 1 chèque par demande)

.....

CLUB : _____

Code club							
-----------	--	--	--	--	--	--	--

Nom du responsable :

N° de téléphone :

ATHLETE :

Nom et Prénom de l'athlète							
Catégorie							Cross court
N° licence							Cross long

<p><u>Motif ayant entraîné la demande de QE :</u></p> <p><u>Résultats 2019-2020 :</u></p> <p><u>Classement France FFA 2019 :</u></p>
--